

DECLARATION DE PERFORMANCES

DoP - 4298

1 – Produit type :

- . Bois de structure classé à section rectangulaire

2 – Usage prévu :

- . Bois apte à un usage en construction et pour la fabrication de ponts

3 – Fabricant :

- . ETS GAIFFE ; Zone Artisanale de Borémont 88600 CHAMP-LE-DUC

5 – Système d'évaluation et de vérification de la constante des performances :

- . Système 2+

6a – Norme harmonisée :

- . NF EN 14081-1 : 2005 + A1 : 2011 et EN NF 14081-3 : 2022

- . 0380 – Délivrance du certificat : 0380-CPR-4298

7 – Performances déclarées :

Essences	BOIS NON TRAITÉS								
	Sapin/Epicéa (WPCA)			DOUGLAS (PSMN)			PIN (WPNP)		
Classe de résistance mécanique (NF EN 1912 : 2024 et NF EN 338 : 2016)	C18M	C24M	C30M	C18M	C24M	C30M	C18M	C24M	C30M
Classe de résistance selon classement visuel (NF B52-001-1)	C18 ST III	C24 ST II	/	C18 ST III	C24 ST II	/	C18 ST III	C24 ST II	/
Classe de durabilité biologique (NF EN 350-2 : 2016)	4	4	4	3-4	3-4	3-4	4	4	4
Réaction au feu (NF EN 13501-2 + A1 : 2023)	D-s2, d0								
Résistance au feu (NF EN 13501-2 : 2023)	NPD - No Performance Determined								
Emission de substances dangereuses	NPD - No Performance Determined								

EN CAS DE TRAITEMENT :
BOIS TRAITÉ CLASSE 2 (PT)

Les sciages traités Classe 2 contenant du Propiconazole ne peuvent pas être utilisés pour la fabrication de mobilier ou de structure de jeux selon le règlement d'exécution (UE) 2023/2596		
Couleur	JAUNE	INCOLORE
Type de traitement et produit de préservation	Trempage – SARPALEO 860	Trempage – WOLSIT EC 100 P2
Classe de pénétration	NP1	NP1
Valeur de rétention critique	5 g/m ²	3,5 g/m ²
Agents biologiques cibles	Pourriture cubique, insectes à larves xylophages et termites	Pourriture cubique, insectes à larves xylophages et termites

BOIS TRAITÉ CLASSE 3 ou 4

Type de traitement et produit de préservation	Autoclave vide et pression – WOLMANIT CX 8 WB
Imprégnation profonde classe 3	13,81 kg/m ³
Imprégnation profonde classe 4	13,81 à 22,5 kg/m ³
Agents biologiques cibles	Pourriture cubique, fibreuse et molle, tout insectes SSP, et termites

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Jérôme GAIFFE, Directeur Général

Champ-le-Duc, le 12 janvier 2026

Cachet de l'entreprise et signature


Etablissements GAIFFE
SCIÉRIE RADUTERIE
 24, Zone de Borémont
 88600 CHAMP LE DUC
 Tél. 03 29 52 69 69 - Fax 03 29 52 69 68